

**DÉPARTEMENT DE  
LITTÉRATURE COMPARÉE**

**GUIDE DE L'ÉTUDIANT**

**1<sup>er</sup> CYCLE**

**2014-2015**

## **Présentation**

Bienvenue au Département de littérature comparée! Ce guide a principalement pour but de présenter aux nouveaux étudiants le Département et ses programmes. Nous vous invitons à explorer les informations disponibles à la rubrique *Étudiants de l'UdeM*, sur la page d'accueil de l'Université de Montréal; vous y trouverez, entre autres, le règlement pédagogique des études au 1<sup>er</sup> cycle, des capsules d'aide pour maîtriser les fonctionnalités du Centre étudiant, le coût des études et comment vous désister de certains frais afférents (sous *Droits de scolarité*) La FAECUM distribue également un agenda contenant de l'information concernant plusieurs aspects de la vie étudiante à l'Université de Montréal, notamment sur le régime annuel de soins de santé et dentaires. Vous pourrez vous le procurer au comptoir multiservice au 3200 Jean-Brillant, près du local B-1265.

## **Quelques coordonnées utiles**

À mettre dans vos favoris : <http://www.littco.umontreal.ca>

### **Gestion des dossiers étudiants**

Nathalie Beaufay  
Technicienne en gestion des dossiers étudiants  
Bureau C-8116  
Téléphone : (514) 343-7255  
Courriel : [nathalie.beaufay@umontreal.ca](mailto:nathalie.beaufay@umontreal.ca)

### **Directeur**

Simon Harel  
Téléphone : 514-343-7781  
Courriel : [simon.harel@umontreal.ca](mailto:simon.harel@umontreal.ca)

### **Responsable du 1<sup>er</sup> cycle**

Jacques Cardinal  
Bureau C-8102  
Téléphone : (514) 343-2412  
Courriel : [jacques.cardinal@umontreal.ca](mailto:jacques.cardinal@umontreal.ca)

## **PROFESSEURS DU DÉPARTEMENT**

### **Professeurs titulaires**

Amaryll Chanady  
 Terry Cochran  
 Philippe Despoix  
 Jean-Claude Guédon  
 Simon Harel  
 Tonglin Lu  
 Livia Monnet

### **Professeurs agrégés**

Jacques Cardinal  
 Najat Rahman  
 Eric Savoy

### **Professeur adjoint**

Barbara Agnese

### **Professeur émérite**

Antonio Gómez-Moriana  
 Wladimir Kryszynski

**Vous trouverez les coordonnées et les curriculum vitae des professeurs sur le site du département sous la rubrique «Personnel du département» (<http://littco.umontreal.ca/repertoire-departement/professeurs/>).**

## **DESCRIPTION DU DÉPARTEMENT**

La littérature comparée, tel qu'on la pratique à l'Université de Montréal, entend jouer un rôle de carrefour entre diverses disciplines, telles les études littéraires, l'histoire, la philosophie, la linguistique, l'anthropologie, la communication, la sociologie, etc. Elle se caractérise par l'importance qu'elle accorde au fait textuel dans toute sa généralité, ce qui englobe, mais dépasse aussi, les domaines proprement littéraires pour inclure la peinture, la musique, la sculpture et les médias interactifs. De plus, elle s'interroge sur toutes les pratiques culturelles qui traversent l'espace social contemporain, ainsi que sur la mondialisation, l'espace muséal, les nouvelles technologies, le post-colonialisme et le métissage culturel. La littérature comparée constitue en cela un lieu de dialogue et d'interrogation transdisciplinaire qui cherche non seulement à questionner certains processus de spécialisation et de cloisonnement disciplinaire, mais aussi à découvrir de nouvelles perspectives critiques. À cela s'ajoutent les préoccupations traditionnelles de la littérature comparée qui, outre une réflexion fondamentale sur la littérature, son histoire et sa sociologie, compare diverses littératures nationales sur des bases formelles,

thématiques et stylistiques. À cet égard, la littérature comparée à l'Université de Montréal ne se limite pas aux littératures occidentales, mais s'ouvre également à la littérature de l'Amérique latine, de la Chine et du Japon.

## **PROGRAMME D'ÉTUDES**

### **Mineure en littérature comparée (1-140-4-0)**

La mineure en littérature comparée est un programme d'un an, et elle a pour objectif d'initier l'étudiant aux études en littérature comparée. Elle offre une formation complémentaire à tout étudiant inscrit à une majeure ou à une mineure en lettres, en sciences humaines ou en sciences sociales. Elle vise également à préparer l'étudiant aux études supérieures en littérature comparée, et dans d'autres départements de littérature. Toute personne possédant un diplôme universitaire, et qui souhaite obtenir une formation de base sur le phénomène littéraire, peut également s'inscrire à ce programme, aux termes duquel un certificat est décerné. Vous pouvez associer la mineure à une majeure, ou à deux mineures, pour obtenir un baccalauréat par cumul.

#### **Structure**

La mineure comporte 6 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix. Vous trouverez la structure complète, ainsi que le règlement spécifique, du programme à la page <http://admission.umontreal.ca/programmes/mineure-en-litterature-comparee/structure-du-programme/>.

### **Majeure en littérature comparée (1-140-2-0)**

La majeure en littérature comparée est un programme de 2 ans et elle a comme objectif principal la spécialisation dans la discipline dans son état actuel. Cette formation comporte plusieurs volets : la maîtrise des bases de la discipline, une ouverture systématique à d'autres cultures, y compris non occidentales, la capacité de réfléchir de façon cohérente et systématique à des problèmes particuliers et d'apporter des réponses basées sur la recherche autonome, et une ouverture interdisciplinaire pour mieux rendre compte de certains phénomènes complexes qui ne peuvent être cernés de façon adéquate à travers un strict cloisonnement disciplinaire. Les diplômés du programme auront ainsi une excellente connaissance des développements actuels de notre discipline en Europe et en Amérique du Nord, et posséderont les outils essentiels à la poursuite des études supérieures au Canada aussi bien qu'à l'étranger. Vous pouvez associer la majeure à une mineure pour obtenir un baccalauréat par cumul.

#### **Structure**

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 6 crédits au choix. Vous trouverez la structure complète, ainsi que le règlement spécifique, du programme à la page <http://admission.umontreal.ca/programmes/majeure-en-litterature-comparee/structure-du-programme/>.

### **Baccalauréat en études cinématographiques et littérature comparée (1-174-1-0)**

Le baccalauréat en études cinématographiques et littérature comparée est un programme de 3 ans. Il offre à l'étudiant une formation bidisciplinaire en études cinématographiques et littérature comparée. Il vise à doter l'étudiant 1) d'une formation théorique et critique en littérature et en cinéma; 2) de connaissances sur l'interaction des différents médias dans la culture; 3) d'une formation transdisciplinaire grâce entre autres à plusieurs cours axés sur l'interaction des disciplines et des médias; 4) d'une spécialisation dans une aire culturelle donnée. Le programme donne accès à la maîtrise en littérature comparée et à la maîtrise en études cinématographiques. Il constitue un atout pour entrer sur le marché du travail dans le domaine de la culture, des communications et du multimédia.

#### **Structure**

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix. Vous trouverez la structure complète, ainsi que le règlement spécifique, du programme à la page <http://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-etudes-cinematographiques-et-litterature-comparee/structure-du-programme/>.

### **Baccalauréat en littérature comparée et philosophie (1-142-1-0)**

Le baccalauréat en littérature comparée et philosophie est un programme de 3 ans qui assurera une formation approfondie en littérature comparée et en philosophie. Il vise en outre à doter l'étudiant 1) de connaissances sur l'interaction entre les deux disciplines dans le passé et aujourd'hui; 2) d'un esprit critique qui lui permet de réfléchir en profondeur sur certaines problématiques spécifiques comme le sujet, l'identité, l'altérité et la diversité humaine; 3) de la connaissance d'une langue autre que le français et l'anglais. Le programme donne accès à la maîtrise en littérature comparée et à la maîtrise en philosophie. Il constitue un atout pour n'importe quel emploi qui exige un esprit critique et une bonne compréhension des débats politiques et sociaux actuels.

#### **Structure**

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 6 crédits au choix. L'étudiant doit choisir les 12 crédits dans une seule langue parmi celles proposées au bloc 70E. L'étudiant qui maîtrise seulement deux langues doit consacrer les 6 crédits de cours au choix de l'apprentissage d'une troisième langue. Vous trouverez la structure complète, ainsi que le règlement spécifique, du programme à la page <http://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-litterature-comparee-et-philosophie/structure-du-programme/>.

## **DIRECTIVES POUR L'INSCRIPTION**

L'inscription se fait en ligne à partir du Centre étudiant. Plusieurs informations concernant le Centre étudiant sont disponibles à la page <http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/index.html>. Nous vous conseillons de prendre quelques minutes pour explorer les informations qui se trouvent aux rubriques *FAQ* et *Aide*.

Dans le Centre étudiant, vous trouverez sous l'onglet *Vos données études*, plusieurs informations concernant votre cheminement académique. Entre autres, sous *Exigences réussite* vous trouverez votre rapport de cheminement scolaire dans lequel vous verrez tous les cours à suivre dans votre programme d'études (structure du programme). Ce document vous sera utile tout au long de votre parcours pour savoir ce que vous avez fait et ce qu'il vous reste à faire pour compléter votre programme.

Avant de vous lancer dans votre choix de cours, voici quelques informations utiles à savoir :

- Pour obtenir un baccalauréat, vous devez compléter 90 crédits de cours. Si vous êtes admis à la majeure (60 crédits), vous devrez associer une mineure (30 crédits) pour obtenir un bac. par cumul. Si vous êtes admis à la mineure, vous devrez y associer deux mineures ou une majeure.
- Pour compléter votre programme selon la durée indiquée sur l'exemple de cheminement, vous devez compléter 15 crédits par trimestre (automne et hiver).
- Les cours se donnent, généralement, une fois par année (par exemple, si un cours est offert à l'automne, il ne le sera pas à l'hiver ou à l'été) sauf les cours de langues qui sont donnés, pour la plupart, à tous les trimestres.
- Le premier chiffre du numéro du cours indique son niveau. Les cours 1000 sont des cours de première année, 2000 de deuxième année et 3000 de troisième année.
- Pour être considéré à plein temps, il faut être inscrit à minimalement 12 crédits. Vous ne pouvez pas vous inscrire à plus de 18 crédits par trimestre.
- Pour chacun des blocs, un minimum et un maximum sont indiqués. Vous devez faire les minimums de chaque bloc. Le maximum est la limite de cours que vous pouvez suivre dans un bloc.

Pour faire votre choix de cours, nous vous conseillons d'avoir sous la main votre cheminement scolaire (exigences réussite) et le cheminement académique proposé.

Vous faites votre choix de cours en vous servant des cours obligatoires comme canevas de base. À ces cours obligatoires, vous greffez des cours à option ou au choix pour obtenir le nombre de cours que vous souhaitez suivre (voir le cheminement proposé).

### **Quelques définitions avant de faire votre choix de cours :**

Temps plein : 12 crédits et plus.

Selon les règlements pédagogiques de la Faculté des arts et des sciences, vous ne pouvez pas être inscrit à plus de 18 crédits par trimestre. Pour compléter votre programme selon le nombre d'années indiqué, vous devez compléter 15 crédits par trimestre (automne et hiver).

Cours obligatoire : les cours obligatoires sont imposés à tous les étudiants inscrits au programme.

Cours à option : les cours à option sont choisis en respectant le minimum et le maximum des différents blocs, qui sont déterminés en fonction des exigences d'objectifs du programme.

Cours au choix : les cours au choix sont choisis dans l'ensemble des cours offerts à l'Université, en autant qu'ils soient accessibles comme cours au choix.

Cours hors programme : les cours hors programme sont des cours qui ne sont pas dans la structure du programme, qui ne comptent pas dans la scolarité (en surplus du nombre de crédits demandés par le programme) et qui pourraient être transférés dans un autre programme.

## Compléter un choix de cours dans le Centre étudiant

---

1. Accédez à «Mon portail UdeM» à l'adresse [www.portail.umontreal.ca](http://www.portail.umontreal.ca);
2. Cliquez sur «Mon Centre étudiant»;
3. Sélectionnez «Inscription» dans la liste de liens de gauche;

### Ajouter un cours obligatoire ou à option

**Cours obligatoire** : Cours imposé à tous les étudiants inscrits à un programme d'études ou, le cas échéant, à une spécialisation d'un programme.

**Cours à option** : Cours choisi parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés dans le programme d'études.

**Attention** : L'étudiant admis dans un programme avec spécialisation doit préalablement se rendre dans l'onglet de ce nom afin de la sélectionner. Lorsque la spécialisation n'est pas sélectionnée, seuls les cours du tronc commun lui seront accessibles.

1. Sélectionnez le trimestre, l'année et le cheminement et cliquez sur «Continuer»;  
Par défaut, la case «**Vos cours oblig. et à option**» est sélectionnée. La recherche s'effectuera uniquement sur les cours obligatoires ou à option de votre programme d'études.
2. Appuyez sur le bouton «Rechercher» ; la liste des cours pour le trimestre sélectionné s'affichera;  
Seul le premier bloc disponible s'ouvrira. Pour voir tous les cours offerts au trimestre, il faut développer chaque bloc en utilisant la flèche verte ou le bouton «Afficher détails ...». Par défaut les blocs n'afficheront que 10 cours, cliquez sur «Tout» au bas du bloc s'il en contient plus.
3. Sélectionnez un cours qui n'est pas *utilisé*, *en cours* ou *planifié* en cliquant directement sur le titre du cours ;
4. Vérifiez l'horaire et le statut du cours puis, appuyez sur «Sélectionner»;  
Si le cours choisi comporte différents types d'activités (ex. : TH, TP, LAB), vous serez dirigé vers une page vous permettant de choisir les sections qui y sont associées.
5. Faites la sélection de(s) section(s) associée(s) et appuyez sur «Suivant» ; le cours est ajouté au panier.

Répétez les étapes 2 à 5 pour chaque cours à ajouter au panier.



**IMPORTANT :** La présence des cours au panier ne signifie pas que l'inscription est finalisée.

Une fois vos cours obligatoires ou à option choisis, cliquez sur «Étape 2 de 3» et «Fin inscription» pour confirmer votre transaction. L'état de votre inscription s'affichera.

### Ajouter un cours au choix ou hors programme

**Cours au choix :** Cours choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Toute faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant.

**Cours hors programme :** Cours choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Il ne fait cependant pas partie du programme d'études de l'étudiant, ce cours fait obligatoirement l'objet d'une évaluation dont le résultat ne contribue pas à la moyenne par programme d'études.

1. Sélectionnez le trimestre, l'année et le cheminement et cliquez sur «Continuer»;
2. Cochez la case **«Cours au choix et hors prog.»** et appuyez sur le bouton «Rechercher»;
3. Entrez les critères de recherche désirés en prenant soin d'indiquer l'attribut de cours (par ex. au choix ou hors programme) puis, cliquez sur «Rechercher»;  
**Si le résultat de la recherche est trop grand, utilisez les «Critères recherche suppl.».**
4. Vérifiez l'horaire et le statut du cours désiré puis, appuyez sur «Sélectionner cours»;  
**Si le cours choisi comporte différents types d'activités (par ex. : TH, TP, LAB), vous serez dirigé vers une page vous permettant de choisir les sections qui y sont associées.**
5. Faites une sélection de section et, si vous êtes étudiant dans plus d'un programme d'études, sélectionnez la désignation d'exigences correspondant au programme souhaité, appuyez sur «Suivant» ; le cours est ajouté au panier.

Répétez les étapes 2 à 5 pour chaque cours à ajouter au panier.

**IMPORTANT :** La présence des cours au panier ne signifie pas que l'inscription est finalisée.

Une fois vos cours au choix ou hors programme choisis, cliquez sur «Étape 2 de 3» et «Fin inscription» pour confirmer la transaction. L'état de votre inscription s'affichera.

### Changer un cours pour un autre

Le changement de cours ne s'effectuera pas s'il ne reste pas de place dans le cours que vous souhaitez suivre à la place d'un autre. Vous ne perdrez votre place si le changement ne s'effectue pas.

1. Allez à l'onglet «Changement»;

2. Sélectionnez le trimestre, l'année et le cheminement et cliquez sur «Continuer»;
3. Dans la fenêtre «Changement cours», choisissez le cours que vous désirez échanger;
4. Dans la fenêtre «Remplacement», sélectionnez un mode de recherche de cours :  
**«Vos cours oblig. et à option»**: pour choisir un nouveau cours **obligatoire** ou **à option**,  
**«Cours au choix et hors prog.»**: pour choisir un nouveau **cours au choix** ou **hors programme**, ou Panier (sélectionner un cours déjà au panier);
5. Cliquez sur «Rechercher»;
6. Vérifiez l'horaire et le statut du cours puis, appuyez sur «Sélectionner»;  
**Si le cours choisi comporte différents types d'activités (par ex. : TH, TP, LAB), vous serez dirigé vers une page vous permettant de choisir les sections qui y sont associées;**
7. Faites une sélection de section et, si vous êtes étudiant dans plus d'un programme d'études, sélectionnez la désignation d'exigences correspondant au programme souhaité, appuyez sur «Suivant» ;
8. Vérifiez les renseignements à l'écran. **ATTENTION** : Si le système exige un motif, c'est que la date limite d'annulation est franchie pour ce cours. Si vous choisissez de l'abandonner, il ne sera pas remboursé et la note ABA figurera à votre relevé de notes;
9. Confirmez en cliquant «Fin changement cours», si vous acceptez ces conditions;
10. Appuyez sur «Votre horaire» pour vérifier votre transaction.

### **Annuler ou abandonner un cours**

1. Allez à l'onglet «Abandon», **même s'il s'agit d'une annulation**;
2. Cochez la case correspondant au cours que vous désirez annuler ou abandonner puis, cliquez sur «Abandonner cours sélectionnés»;
3. Vérifiez les renseignements à l'écran. **ATTENTION** : Si le système exige un motif, c'est que la date limite d'annulation est franchie pour ce cours. Si vous choisissez de l'abandonner, il ne sera pas remboursé et la note ABA figurera à votre relevé de notes;
4. Cliquez sur «Fin annulation» si vous acceptez les conditions;
5. Cliquez sur «Votre horaire» pour vérifier votre transaction.

### **Choisir un cours substitut**

Une substitution de cours correspond à un cours offert en échange d'un autre à un trimestre donné. Si des substitutions de cours sont offertes dans votre programme d'études, vous devez cliquer sur «Inscription» puis accéder à l'onglet «Substitution» pour les connaître. Procédez ensuite à l'inscription de la même façon que pour un ajout de cours.

### **Quelques définitions**

**Attribut de cours :** Indique si le cours est offert comme cours au choix, comme cours hors programme, s'il est ouvert aux études libres ou offert aux étudiants de la Mineure en arts et sciences.

**Cheminement :** Cycle d'études; premier cycle, cycles supérieurs ou résidence en médecine.

**Concomitant :** Un cours qui doit être suivi parallèlement à un autre; ce cours peut avoir été suivi préalablement.

**Désignation d'exigences :** Indique la nature du cours suivi (par ex. : obligatoire ou à option) en relation avec le programme d'études.

**Équivalent :** Un cours qui comporte un recoupement significatif de la matière avec un autre cours. Un seul des cours dits équivalents peut être crédité dans le programme d'études de l'étudiant.

**Préalable :** Un cours qui doit obligatoirement avoir été suivi avant un autre.

## **Dates importantes à retenir pour 2014-2015**

### Automne 2014

Début des cours : 2 septembre 2014

Date limite pour modifier et pour annuler un cours sans frais : 17 septembre 2014

Date limite pour abandonner un cours sans remboursement : 7 novembre 2014

Période d'activités libres : 20 au 26 octobre 2014

Période d'examens finaux : 9 au 22 décembre 2014

### Hiver 2015

Début des cours : 7 janvier 2015

Date limite pour modifier et pour annuler un cours sans frais : 22 janvier 2015

Date limite pour abandonner un cours sans remboursement : 13 mars 2015

Période d'activités libres : 2 au 8 mars 2015

Période d'examens finaux : 15 au 28 avril 2015

Le calendrier des études 2014-2015 est disponible à la page  
<http://www.etudes.umontreal.ca/calendrier/index.html>.

## **Carte étudiante**

La carte étudiante de l'Université de Montréal sert à :

- Recevoir son certificat de prêt ou son chèque de bourse.
- Emprunter des documents à la bibliothèque.
- Réduire les coûts de photocopies et payer certains services sur le campus.
- Profiter des tarifs réduits offerts aux étudiants.
- Fournir une preuve d'identité, par exemple lors d'examens.

Le Centre d'émission des cartes est situé au Pavillon J.A. DeSève, 2332 Édouard-Montpetit. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site web  
<http://www.carte.umontreal.ca>.

## **Séjour à l'étranger**

Le Département encourage les étudiants à étudier à l'étranger. Pour connaître les différents programmes d'échanges offerts et les possibilités d'obtenir une bourse, vous

pouvez consulter le site <http://www.intl.umontreal.ca>, ou vous rendre à la Maison internationale, située au Pavillon J.A. DeSève, 2332 Édouard-Montpetit, au rez-de-chaussée. Des réunions d'information organisées par la Maison internationale, consultez leur page web et le journal Forum pour connaître les dates.

### **Programmes d'études de 2e et 3e cycles**

Le Département de littérature comparée offre également un programme de maîtrise en littérature comparée et un programme de doctorat en littérature, option *Littérature comparée et générale*, option *Épistémologie et théorie littéraire* et option *Études littéraires et intermédiales*. Pour avoir des informations concernant les programmes des cycles supérieurs, vous pouvez consulter le Guide de l'étudiant - 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sur la page web du Département.

### **Association des étudiants**

Depuis les débuts du Programme de littérature comparée, les étudiants ont activement participé à la vie intellectuelle des comparatistes. En septembre 1989, avant même que le Programme de littérature comparée ne se transforme en département, ils décidèrent de se regrouper en association. L'AELCUM (Association des étudiants de littérature comparée de l'Université de Montréal) se donna alors pour mandat de représenter les étudiants ainsi que de défendre leurs droits et leurs intérêts. L'exécutif de l'Association est réélu par les membres de l'Assemblée au début de chaque année académique. Il est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. L'exécutif est responsable de la tenue d'assemblées qui ont comme fonction principale la consultation et l'information de ses membres. Lors de la première assemblée annuelle, l'Assemblée nomme ses représentants, qui seront appelés à siéger aux différents comités départementaux ou à représenter les étudiants à l'Assemblée départementale.

L'AELCUM a bien sûr un rôle politique important à jouer au sein du Département, mais le rôle qu'elle joue en tout ce qui touche de près ou de loin la vie étudiante est essentiel. L'AELCUM s'efforce donc de créer des occasions d'échange et de rencontre entre les étudiants (fêtes, sorties au théâtre, etc.).

Pour avoir plus d'information, ou pour contacter l'AELCUM, veuillez consulter la page <http://lcoudem.wordpress.com/> ou la page Facebook de l'association. Le local de l'Association étudiante se trouve au C-1029.

### **Liens utiles**

Bibliothèques : <http://www.bib.umontreal.ca/>

Bureau des étudiants internationaux : <http://www.bei.umontreal.ca/>

Coordonnées de tous les services : <http://www.umontreal.ca/repertoires/services.html>

Faculté des études supérieures et postdoctorales : <http://www.fesp.umontreal.ca/>  
(cheminement étudiant, formulaires, soutien financier, cotutelles de thèse, etc.)

Guichet étudiant : <http://www.etudes.umontreal.ca/>  
(centre étudiant, horaires, règlements, publications officielles, dates importantes, carte étudiante, etc.)

Services aux étudiants : <http://www.sae.umontreal.ca/>  
(soutien aux nouveaux étudiants, logement hors campus, activités culturelles, emploi, etc.)

SAFIRE : [www.safire.umontreal.ca](http://www.safire.umontreal.ca) (questions fréquentes, guide de démarrage StudiUM, ressources étudiantes, conseiller à la réussite étudiante, etc.)